



## Rencontre du 23 juin 2020

### Elections municipales: troisième tour

Le collectif Pacte pour le transition Hauts-de-France se réunit dans la perspective du troisième tour des intercommunalités et la préparation des signatures des conventions avec les municipalités.

#### **Présents**

Annie Rauwel (Boeschèpe), André Bosquart (Villeneuve d'Ascq), Jérémy Coussemaeker (Croix), Michel Cucchi (Lille), Philippe Thellier (Villeneuve d'Ascq), Claude Wauquier (Lille)

Représentant Sciences Po Lille : Jeanne Ouhayoun, Louis Didelle

Rédacteur : Michel Cucchi

## **INTRODUCTION**

### **Échanges concernant les actions à conduire avant le second tour**

D'une façon générale, chaque collectif gère les opérations au niveau de sa commune.

**Annie** nous informe que le collectif de Bailleul est devant l'église, ils ont interpellé les candidats, Hazebrouck agit également, dans le cadre d'actions coordonnées au niveau national.

**Michel** demande à Annie de prendre contact avec ces collectifs pour qu'ils se fassent connaître, qu'on les intègre à notre groupe régional s'ils le souhaitent, et que nous puissions partager et relayer leurs actions au niveau régional.

### **Présentation des représentants d'Homo ecolorictus**

**Jeanne** et **Louis** proposent de renouveler pour l'année prochaine la collaboration entre Homo ecolorictus, association étudiante, et les représentants régionaux du Pacte pour la transition, à la suite de la convention étudiante que nous avons co-organisée en mars 2020. Ils envisagent une nouvelle convention étudiante au niveau régional, et un "lobbying" pour la mise en oeuvre des propositions de la convention étudiante au sein de la MEL. Des contacts ultérieurs seront pris dans ce sens.

## ORDRE DU JOUR

1. la constitution de collectifs intercommunaux
2. la formation des groupes de représentants intercommunaux à la MEL (3e tour) devant avoir lieu avant le 10 juillet.
3. les actions des collectifs de citoyens envers les signataires du Pacte
4. la rédaction des conventions communales

### 1. La constitution de collectifs intercommunaux

Comment susciter la constitution de collectifs intercommunaux, compte tenu que 80% des compétences sont dans l'intercommunalité et que l'investissement citoyen à ce niveau est quasi-nul? En travaillant sur nos propres intercommunalités et en assurant la communication des actions intercommunales via [www.Pacte-mel.eu](http://www.Pacte-mel.eu).

**Annie** rapporte que sur les projets de la *Communauté de communes de la Flandre intérieure (CCFI)*, publiés sur Pacte Mel, avec le projet de lettre aux élus des cinquante élus concernés : <https://www.pacte-mel.eu/La-preparation-du-3e-tour-intercommunal-en-Flandre-interieure>

A *Saint-Omer*, il n'y pas de 2e tour, mais leur idée est d'investir le conseil de développement ([https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil\\_de\\_d%C3%A9veloppement](https://fr.wikipedia.org/wiki/Conseil_de_d%C3%A9veloppement)) pour y imposer la présence d'un collectif citoyen.

**Michel** propose que ces initiatives soient relayées avec un texte court sur les espaces de [Pacte-mel.eu](http://www.Pacte-mel.eu) réservés à cet effet (et que leurs animateurs soient inscrits dans la coordination régionale).

### 2. La formation des groupes de représentants intercommunaux (3e tour)

**Claude** propose d'imposer une représentation d'un corps constitué de citoyens. Si on ne l'impose pas, les représentants d'intérêts (lobbys) sont souvent les seules parties prenantes que les élus pensent consulter. Ce corps constitué doit se faire connaître en écrivant un protocole que l'on demande aux futurs élus intercommunaux de signer.

**Sur la MEL, André et Philippe** rapportent que le collectif de Villeneuve d'Ascq ont envoyé une lettre aux 3 candidats du second tour pour leur demander comment ils comptent s'investir au niveau de la MEL. Gérard Caudron a répondu, une réponse reste en attente.

Les formations métropolitaines devant avoir lieu avant le 10 juillet. **Claude, Michel et Jérémy** appellent à une réunion de préparation à ce troisième tour. Elle aura lieu **mardi 30 juin à la MRES, salle Lydéric de 17h à 19h**, en contactant les groupes EPLC présents sur la Métropole. En s'appuyant sur le nouveau paysage politique (et notamment en faisant le compte des engagements des exécutifs sur la Métropole à l'issue du second tour), la réunion proposerait aux candidats aux fonctions métropolitaines de s'engager dans la signature d'un Pacte pour la transition de la Métropole.

### 3. Les actions des collectifs de citoyens envers les signataires du Pacte

**Michel** propose de contribuer à rapprocher les citoyens des communes engagées dans cette même démarche, et par là de contribuer au rapprochement de ces communes,

possiblement sur le modèle des Villes en transition. Nous en espérons une quarantaine dans les Hauts-de-France (après le C40 mondial, le C40 régional ?)

#### 4. La rédaction des conventions communales

Il est proposé de réfléchir un soutien à la rédaction des conventions communales : représentation des citoyens dans le pacte des communautés de communes, implication du monde associatif (notamment les associations soutenant le Pacte pour la transition au niveau national), conservation dans un registre, suivi des engagements, etc.

**Michel** rappelle qu'à l'issue des engagements de mise en oeuvre des mesures du Pacte pour la transition, rédigées sur une base nationale, il reste à établir une convention avec les nouveaux exécutifs qui reprenne les engagements sous la forme de programmes d'action adaptés à la commune. Deux questions:

1- il est toujours préférable (et de nombreuses communes l'exigeront) de signer avec un exécutif local au nom d'une personnalité morale, et non pour un collectif insaisissable de citoyens. Lors de la dernière AG de Nord Ecologie Conseil, il a été admis que NEC pourrait assumer cette responsabilité en dernier recours, mais il faut privilégier d'autres pistes, comme la meilleure solution étant la création d'une association de citoyens à l'échelle de la commune.

2- Le Collectif Pacte pour la transition Hauts-de-France encourage les collectifs locaux à prendre contact avec des représentants locaux d'associations, en commençant par ceux qui représentent les 60 associations soutenant le Pacte au niveau national (l'une d'entre elles pouvant le cas échéant assumer le portage juridique de la convention avec la Ville (sous réserve de l'absence de conflit d'intérêts: il est notamment nécessaire que la personnalité juridique signataire ne reçoive pas de subvention ou d'avantage quelconque de la Mairie).

Pour faciliter les contacts, **Claude** propose de contacter un certain nombre d'associations dotées de représentants locaux qui pourraient être disposées à assumer ce rôle et les porter à la connaissance des collectifs via [www.pacte-mel.eu](http://www.pacte-mel.eu).

*Pour le soutien à la rédaction des conventions et le rapprochement des communes engagées dans la transition, le Collectif Pacte Hauts-de-France retient le principe d'un document à adresser à la rentrée dans les exécutifs des villes où siègent des élus engagés dans la mise en oeuvre des mesures du Pacte, même s'ils sont minoritaires.*

## PROCHAINES ÉTAPES

La Fête des possibles étant prévue du 12 au 27 septembre, le Collectif régional propose de se revoir début septembre. Le lien de réservation est ici : <https://framadate.org/oalpk3VW7zqovbHf>